

Contrairement à des pays comme la Finlande et la Suède, nous n'avons pas su profiter de notre marché intérieur, nous n'avons pas consacré suffisamment d'efforts de recherche et de développement dans le domaine de la technologie minière, et nous n'avons pas su saisir les occasions qui se présentaient d'exporter nos produits. Quand le député de Nickel Belt était ministre d'État chargée des Mines, son ministère donnait certains signes d'activité. Mais depuis qu'elle a quitté ce portefeuille, on dirait que tout est au point mort.

Une poignée d'entreprises canadiennes ont prouvé qu'il était possible de réussir dans ce secteur. Il faut permettre aux sociétés minières et aux fabricants de matériel minier d'accroître leurs efforts et de mettre au point de nouveaux outils plus efficaces, afin que le Canada se taille la place qui lui revient sur les marchés canadien et mondial du matériel minier.

* * *

L'EMPLOI

LA SUBVENTION ACCORDÉE À L'ALLIANCE ITALIENNE DE TORONTO

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je veux revenir sur la question de l'octroi de la subvention à l'Alliance italienne de Toronto. Il s'agit d'une subvention de \$583,000 accordée par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Il y avait en 1983 à Toronto un groupe politique de libéraux bien en vue qui cherchaient à obtenir de l'argent pour organiser la communauté italienne en faveur du parti libéral. Ce groupe de personnes a formé une société, et a obtenu comme il le souhaitait une subvention pour ouvrir un bureau et ainsi de suite. J'ai soulevé des objections à ce sujet à la Chambre des communes, et la communauté italienne en a fait autant. Le ministre a déclaré à l'époque qu'il n'était pas au courant de l'allégeance politique des intéressés, bien qu'il soit le ministre principalement responsable de la région de Toronto sur le plan politique. Il était donc ou corrompu ou incompetent.

Le ministre s'est entretenu avec les membres de la communauté italienne, et leur a annoncé qu'il allait réduire la subvention des deux tiers. Il leur a demandé de fixer eux-mêmes le montant et d'en parler à M. Joseph Volpe. Ce dernier a bien sûr demandé qu'on ne réduise pas la subvention. Nous avions à l'époque prévenu la Chambre que l'on pourrait recourir aux services de ce groupe à des fins politiques ou que toute l'affaire semblait à tout le moins plutôt louche. Or, que constatons-nous maintenant? M. Volpe vient de fournir 25 délégués au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

● (1115)

Si nous étions aux États-Unis, monsieur le Président, le ministre serait forcé de démissionner. Nous avons une presse docile au Canada, à quelques exceptions près, qui ne fait pas vraiment au sujet de cette affaire tout le bruit qui s'imposerait. Nous voyons le candidat pêcheur de libéralisme renouvelé, le Gary Hart de ce pitoyable parti libéral, acheter 25 délégués avec \$583,000 de fonds publics.

Questions orales

LES PARTIS POLITIQUES

LES DONS DEMANDÉS À DES JUGES PAR LE PARTI LIBÉRAL

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, nous savons que le gouvernement actuel a toujours entretenu des rapports spéciaux avec les juges. A preuve, il garde toujours à portée de la main leurs bottins téléphoniques. Nous en avons encore eu un exemple dernièrement lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a adressé une lettre non pas au juge lui-même, mais au tribunal. Voici un passage de cette lettre:

Veuillez trouver ci-joint une lettre spécialement écrite pour vous par le trésorier du parti libéral, M. Gordon Dryden . . .

Cette lettre spéciale compte quatre bonnes pages de délire paranoïaque. En voici un extrait:

Il ne faut pas que par égoïsme et par crainte, nous restions littéralement paralysés au cours des prochaines années, que nous nous désintéressions d'autrui en cherchant à tout accaparer pour nous seuls.

Et en postscriptum:

N'oubliez pas que vous avez droit à une déduction fiscale représentant jusqu'à 75 p. 100 du montant que vous voudrez bien donner au parti libéral, sans compter la fierté bien légitime que vous éprouverez d'avoir aidé notre pays à traverser une période difficile.

Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que le trésorier du parti libéral souffre de paranoïa car il a beaucoup de mal à recueillir des fonds pour son parti. Que les libéraux cherchent à ramasser de l'argent, fort bien, mais qu'ils laissent les juges tranquilles.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LA HAUSSE DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances à propos des taux hypothécaires. Hier, une des grandes banques canadiennes a annoncé que son nouveau taux pour les hypothèques privées à cinq ans serait de 14.5 p. 100. Tous les agents immobiliers savent qu'un taux supérieur à 14 p. 100 est un signal de danger. Les propriétaires ne peuvent pas faire des versements plus élevés, ceux qui cherchent des maisons ne peuvent plus ni acheter ni construire, la construction s'arrête et les emplois disparaissent.

Quelle est la politique du gouvernement à propos des taux hypothécaires? Le gouvernement a-t-il décidé de ne plus rien faire pour les quatre millions de familles canadiennes qui verront leurs mensualités d'hypothèque augmenter? Le gouvernement a promis que les taux d'intérêt seraient fixés au Canada pour les Canadiens. Le ministre est-il prêt à admettre maintenant que c'est une nouvelle promesse non tenue?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député d'en face a exprimé une inquiétude que nous partagerions tous si nous avions la preuve que les taux d'intérêt ont effectivement beaucoup augmenté au Canada. Toutefois, ce n'est pas le cas. En fait, si le député s'arrêtait à ce qui s'est produit hier, il s'apercevrait que les taux bancaires ont baissé. Bien que des fluctuations puissent se